

## LA TOUR DES LANDES : UN RARE TEMOIGNAGE DE LA PRESENCE TEMPLIERE DANS LA REGION DE RODEZ

En 1152 les Templiers prennent possession de Sainte-Eulalie, dans la vallée du Cernon, pour y créer ce qui sera la première et pendant la plus grande partie du XII<sup>e</sup> siècle l'unique commanderie des Templiers en Rouergue. Ce n'est que plus tard, dans le courant de ce même siècle, que les Templiers créeront trois autres commanderies : La Selve, Espalion et Drulhe.

La commanderie de Sainte-Eulalie restera jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la grande commanderie des Templiers du Rouergue, puis, après 1312, des Hospitaliers, appelés aussi, après 1530, chevaliers de Malte. La commanderie de Sainte-Eulalie possédait un important territoire sur le plateau du Larzac. C'était la plus riche commanderie de la langue de Provence. Elle échoira presque systématiquement aux grands prieurs de Saint-Gilles dont certains d'entre eux deviendront grands maîtres de l'ordre à Malte : Parisot la Valette, de Paule et Castellis Lascaris.

L'ancienneté et la primauté de la commanderie templière de Sainte-Eulalie dans le Rouergue n'est pas le fruit du hasard mais le résultat de l'accord passé, en 1181, entre les Templiers de Sainte-Eulalie et l'abbé de Bonneval. Cet accord déterminait des zones d'influence respectives : Templiers au-dessous et autour de la vallée du Tarn avec la commanderie de Sainte-Eulalie et sa maison de Millau et la commanderie de la Selve. Bonneval va se développer dans le centre et le nord du Rouergue et dans les vallées de l'Aveyron et du Lot. Il semble que les Templiers étaient déjà installés à Espalion avant même que les cisterciens ne s'installent à Bonneval, tout près d'Espalion, sur les contreforts de l'Aubrac. L'accord de 1181 va probablement limiter l'expansion de la commanderie d'Espalion. C'est probablement avant la création de l'abbaye cistercienne de Bonneval que sont rentrés dans le giron de la commanderie d'Espalion les quelques possessions de celle-ci, des établissements annexes, des dépendances, que l'on appellera plus tard membres. Ils sont peu nombreux et relativement dispersés, parfois assez loin d'Espalion. La commanderie d'Espalion n'aura jamais, à l'exception du terroir de la commanderie elle-même autour d'Espalion dans la vallée, l'unité territoriale de Sainte-Eulalie et de La Selve.

Parmi les membres de la commanderie templière d'Espalion figure au nord l'église d'Anglars du Cayrol sur la route de Laguiole. Les Templiers possédaient à Laguiole, sur la butte, près de l'église, une maison dont il ne reste plus aucun vestige.

Au sud, en direction de Rodez, le Temple avait des biens à Bozouls, mais surtout l'important domaine d'Aubignac totalement reconstruit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En poursuivant sur Rodez le Temple possédait dans le Bourg, près du château des comtes de Rodez, une maison de ville qui n'existe plus depuis longtemps. Mais la possession la plus importante des Templiers dans la région de Rodez se situe au nord de Rodez avec l'important domaine de Limouse qui a conservé une tour du XV<sup>e</sup> siècle et une petite tour ronde de son enceinte. Enfin et pour en terminer avec les établissements principaux, un domaine qui se trouvait au pied de la tour des Landes, à l'ouest de la toute nouvelle création des comtes de Rodez : Villecomtal.

Le patrimoine monumental que nous ont légué les Templiers de la commanderie d'Espalion est rare et modeste. Contrairement à la commanderie de Sainte-Eulalie, peu de bâtiments de la commanderie d'Espalion et de ses membres nous sont parvenus. A Espalion la commanderie située à l'opposé de la ville a été détruite pendant la guerre de cent ans. Il n'en subsiste plus que la chapelle romane transformée en villa dans les années 1920 ! L'église fortifiée d'Anglars du Cayrol existe toujours, mais un crépi malencontreux des années 1933 lui a beaucoup fait perdre de son caractère originel. Il n'y a plus de traces des maisons de ville

de Laguiole et de Rodez. Le domaine d'Albignac a été entièrement reconstruit au début du XIX<sup>e</sup> siècle et la présence Templière a définitivement disparue en ce lieu. Enfin, il ne reste du domaine de Limouse, au nord de Rodez, qu'une tour du XV<sup>e</sup> siècle qui est enveloppée sur trois de ses faces et sur une bonne hauteur par une maison construite au XIX<sup>e</sup> siècle ! C'est ainsi que la tour de Limouse paraît, curieusement et de façon assez inesthétique, surgir de la toiture d'une maison néo classique du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est pas le cas de la tour des Landes qui, bien que remaniée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, conserve son aspect initial. Une tour à flanc de coteau, jadis au milieu du vignoble, qui constitue à elle seule l'originalité et la vraie caractéristique de ce membre de la commanderie d'Espalion. Les visites prieurales du XVIII<sup>e</sup> siècle parlent toutes de « la grande tour carrée » du domaine des Landes.

L'on peut penser que c'est le chapitre de Rodez et le comte de Rodez qui ont favorisé l'installation des templiers dans « l'affar de Landes » dépendant de la paroisse de Mousset. Cette terre appartenait au chapitre de la cathédrale de Rodez qui en conservera d'ailleurs les deux tiers des dîmes. L'installation de templiers aux Landes, sur une terre libre de droits (un affar) précède la création par le comte de Rodez, dans les années 1284, de la ville toute proche de Villecomtal. Ce sont les Templiers qui ont mis en culture ce territoire qui porte le nom significatif de lande, d'une terre en friche non cultivée.

Le texte d'archive le plus ancien qui a été conservé pour le domaine des Landes ne date que de 1273. A cette époque l'affar des Landes était rattaché à la commanderie templière de La Capelle Livron, dans le diocèse de Cahors. C'est sous l'administration des Hospitaliers, après que ceux-ci eurent pris possession des biens des Templiers après l'abolition de l'ordre en 1314, qu'il rattachèrent, en suivant en cela une simple logique territoriale, le membre des Landes à la commanderie d'Espalion plus proche que celle de La Tronquière.

Pour cette période les quelques rares chartes conservées parlent de l'affar des Landes, et déjà de la « maison » des Landes et donc de l'existence, probablement déjà, d'une tour avec un logis voisin.

La proximité de la présence comtale à Villecomtal sera l'occasion de nombreux conflits. En 1284 un litige au sujet de l'affar des Landes (*ipsius templi milicie affary de la Landas*) tenu par frère Guillaume de Senaria, sera réglé par un compromis et une sentence arbitrale entre le comte de Rodez Hugues et le commandeur du Temple d'Espalion chargé de représenter l'ordre. L'arbitre du Temple était *G. Radulphi*, le receveur du Temple d'Espalion. On peut ainsi constater que si Les Landes n'appartiennent pas encore à la commanderie d'Espalion, c'est bien le commandeur de cette dernière qui est chargé, pour celui de La Tronquière, de régler les litiges. Les limites territoriales constituent les premiers sujets de conflit avec le comte de Rodez, mais aussi l'exercice de la justice que se partageront cette même année 1284, le comte de Rodez et les Templiers des Landes. En 1287 le comte de Rodez malgré des accords antérieurs se plaignait toujours des intrusions des Templiers des Landes dans son domaine de Villecomtal. Décidément les templiers sont des voisins bien turbulents, car, l'année suivante, un nouveau conflit éclatera au sujet de l'affar des Landes dépendant de la paroisse de Mousset et donc du chapitre de la cathédrale de Rodez. C'est encore et à nouveau le commandeur d'Espalion, Gaucelin de Saint-Juéry, qui va négocier avec le chapitre pour le partage de la dîme de l'*affary de las Landis*. Il est convenu que les templiers des Landes n'en percevront que le tiers. En 1292 un autre conflit territorial éclate avec l'évêque de Rodez. Mais cette fois ci il est directement réglé par le « commandeur », le frère responsable la maison des Landes, Hugues de Sentelhs, qui reconnaît à Géraud de Brosac, bailli du château épiscopal de Muret et procureur de l'évêque, qu'il tient en fief franc et honoré de l'évêque tout l'affar des Landes selon la division qui en avait été faite avec le comte de Rodez. La question paraît enfin être définitivement réglée car, en 1302, Arnaud de Calmont, « commandeur » de la maison des Landes, fait les mêmes reconnaissances. Ce sera

aussi le cas à l'époque des Hospitaliers, en 1336, pour les mêmes reconnaissances que recevra l'évêque de Rodez Girbert de Cantobre de frère Ynard de *Marinhana*, de la maison des Landes. Après le passage aux mains des Hospitaliers le responsable de la maison des Landes est souvent le commandeur d'Espalion ou d'autres commandeurs du Rouergue comme par exemple, en 1408, le frère Durand Malian, qui était aussi le commandeur de Drulhe et du petit membre d'Espeilhac. Mais il est vrai qu'après la dépression démographique et économique du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, causée par la peste et ensuite par la guerre de cent ans, la grande époque des commanderies qui était celle du Temple est passée.

Désormais les commandeurs, comme celui du Temple d'Espalion, ne résident plus dans leurs commanderies. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle celles-ci sont désormais affermées. C'est ainsi qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le commandeur d'Espalion, frère Joseph de Félix de Reynarde réside habituellement à Marseille. C'est là que le fermier de sa commanderie comprenant Espalion et ses annexes d'Anglars-de-Bédène, d'Aubignac, de Limouse et des Landes, devra venir lui apporter les 700 livres argent, mais aussi les 2 quintaux de fromages de Roquefort et les 2 livres « potiron de cause sec » de la redevance.

Les visites prieurales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dont 16 nous sont parvenues entre 1613 et 1772, nous donnent une description des Landes.

Par exemple la visite de 1705 indique que la juridiction du membre des Landes qui confrontait celles de Villecomtal, de Muret, de Pruines et de Conques, consistant en la haute, moyenne et basse justice, s'exerçait « sur le village de Malbert paroisse de Saint-Félix, Bousols paroisse de Pruines, les moulins desdits Jean Louis Calviat de Rodez, le moulin de Fabre, le village de la Ruscade, lou Broual, lous Moulines, las Gastoullières, la Sudourne, lou Mourelong, Laverne, lou Mas Bas et lou Mas Haut, Castelvert Grand, Mairesquel, la Bordre et Prat Pistel le tout dans la paroisse de Mousset. »

Le membre des Landes possédait sur la rivière du Dourdou son propre moulin, appelé moulin des Landes avec les terres en dépendant, alors arrenté à Antoine Bouissou. Le commandeur se réservait le droit de venir y moudre ses propres grains gratuitement.

Le domaine des Landes proprement dit dont le fermier était à cette date Jean Labarthe, consistait en « une grande tour carrée ». La description de la tour nous indique qu'il y avait au rez-de-chaussée une cave voûtée avec, dans un coin, la prison. Un degré de pierre situé à l'extérieur de la tour permettait d'accéder au premier étage où il y avait une cheminée de pierre de taille et deux demi croisées. Près de la porte un escalier de bois intérieur montait vers le deuxième étage éclairé par deux fenêtres et une lucarne. De la même façon on atteignait le troisième étage prenant jour par deux fenêtres. Enfin, le comble au niveau des mâchicoulis et de la toiture ne possédait plus son plancher. Néanmoins on y voyait toujours les quatre poutres qui portaient, jadis, celui-ci. La tour n'était pas habitée et servait uniquement de fenil à tous les étages.

Au sud de la tour l'on pouvait voir les ruines d'un bâtiment non couvert qui servait autrefois de logement. On envisageait de le recouvrir pour servir d'étable.

Autour de la tour le domaine consistait en un jardin entouré de murailles, une vigne, un pré et une châtaigneraie, le tout limité au sud par le moulin des Landes et au nord par la route.

Le domaine Templier puis Hospitalier des Landes, maintenant comme jadis, se caractérise et s'identifie complètement à la tour de grès rouge, rare construction templière dans ce matériau couronnée de mâchicoulis avec sa toiture à quatre pentes qui se dresse toujours en ces lieux dans un paysage quasi inchangé depuis l'affair du Temple. Les travaux de restauration dont elle a fait l'objet au fil du temps n'ont pas altéré l'effet visuel de cette dernière qui, immuablement, s'inscrit dans le paysage. Enfin, au premier étage de la tour, on peut voir, dans le mur est, une niche en arc plein cintre entourée de consoles de pierres pour

des statues qui a été identifiée, en 1886, comme un petit oratoire. Habituellement Templiers et Hospitalier ont construit dans le Rouergue des chapelles faisant toujours office d'églises paroissiales. Aux Landes le personnel sûrement très réduit et l'absence de village lié au domaine, ne permettait d'envisager, comme cela s'est fait ailleurs, la construction d'une chapelle. On a donc pris le parti de construire, ce qui est tout à fait exceptionnel et unique dans les commanderies du Rouergue, un oratoire dans la tour. Il constitue, à lui seul, un élément de grand intérêt sur le plan architectural et historique. La tour des Landes appelée aussi plus communément par la population locale « tour du Commandeur » ou « tour des Landes », constitue à elle seule et depuis toujours le bâtiment le plus important et le plus significatif de ce petit domaine Templier. Elle témoigne encore en ces lieux de plus de 700 ans de présence Templière et Hospitalière, dont elle constitue l'un des rare témoignage patrimoniaux dans cet région du Rouergue où l'implantation des ordres religieux et militaire est faible.

Jacques Miquel

Conseiller technique et scientifique au Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier